

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Navya lève 36 M€ sous forme d'OCABSA
pour financer sa croissance et son passage à l'échelle industrielle**

Villeurbanne, France, le 21 juillet 2022 – 7h30 CEST – NAVYA (FR0013018041- Navya), un leader des systèmes de mobilité autonome, annonce la signature, en date du 20 juillet 2022, d'un accord de financement d'un montant nominal total de 36 M€ avec le Groupe Negma, société d'investissement basée à Dubaï aux Emirats Arabes Unis et disposant d'une couverture mondiale. Ce financement sera réalisé sous la forme d'obligations convertibles en actions nouvelles (« **OCA** ») auxquelles sont attachés des bons de souscription d'actions (« **BSA** ») (ensemble, les « **OCABSA** »). Chaque OCABSA, d'une valeur nominale unitaire de 2 500 €, sera souscrite par le Groupe Negma, investisseur au pair et aura une maturité de douze (12) mois.

Ce programme de financement, qui constitue une première étape dans la stratégie d'investissement de Navya, va contribuer au renforcement immédiat de sa trésorerie par l'exercice d'une 1ère tranche de 2,5 M€ et lui permettre de soutenir sa roadmap technologique, de réussir sa transition vers une phase d'industrialisation et d'accélérer son développement commercial dans des régions où la demande de solutions de mobilité autonome est en forte croissance.

En renforçant les ressources financières de Navya, cet accord va également permettre de soutenir son cycle de développement à moyen terme et faciliter ses projets de développements technologiques et commerciaux. Negma Group, société d'investissement de premier plan, axée sur le soutien de la croissance et la création de valeur, va non seulement apporter à Navya ses solutions de financement modulables pour sécuriser son passage à l'échelle mais aussi une dynamique stratégique et opérationnelle pour lui permettre de performer sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Sophie Desormière, Présidente du Directoire de Navya : « Cette opération de financement est une étape logique dans notre feuille de route stratégique vers la croissance. Notre partenariat financier avec Negma Group va nous permettre d'accélérer le développement de Navya et favoriser sa montée en puissance sur des marchés en forte demande. Avec cette première étape de financement, Navya sécurise la poursuite de sa roadmap technologique et va pouvoir bénéficier d'un dispositif de déploiement local à grande échelle dans des territoires stratégiques comme les pays du Moyen-Orient. Avec ses solutions de financement innovantes et flexibles, Negma Group agit en tant qu'investisseur stratégique pour permettre aux sociétés à haut potentiel telles que Navya de réussir leur passage à l'échelle. Avec le Conseil de Surveillance, nous sommes ravis de nous voir soutenus dans la croissance de notre société pour bâtir une mobilité autonome durable et contribuer à notre succès. »

Elaf Gassam, Président de Negma Group et François Houssin, Managing Partner de Negma Group : « L'accompagnement de Negma sur ce projet d'entreprise passionnant témoigne de notre volonté de soutenir la croissance rentable d'un futur leader mondial de la mobilité, capable de relever les enjeux de transition écologique et de fluidité des villes de demain et des sites privés grâce aux nouvelles technologies, et ce partout dans le monde. »

Les caractéristiques détaillées des OCABSA figurent en annexe au présent communiqué et seront également disponibles sur le site internet de la Société.

A propos de Negma Group

Le Groupe Negma est une société d'investissement, leader dans le financement spécialisé en capital. Grâce à ses solutions et activités de financement en capital, la firme propose des opportunités attractives et pérennes aux PME. Negma a déboursé plus d'un milliard d'euros dans le financement de multiples entreprises depuis 2013.

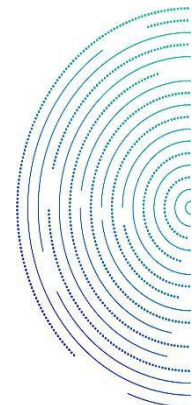
Negma est guidé par l'esprit d'entreprise et a la volonté d'accompagner les sociétés et leur développement en croissance durable.

A propos de NAVYA

Créée en 2014, NAVYA est un leader français spécialisé dans la fourniture de systèmes de mobilité autonome et de services associés. Avec 280 collaborateurs en France (Paris et Lyon), aux États-Unis (Michigan) et à Singapour, NAVYA ambitionne d'être l'acteur de référence des systèmes de mobilité autonome de niveau 4 pour le transport de passagers et de biens. Depuis 2015, NAVYA a été la première société à mettre en service des solutions de mobilité autonome. La navette Autonom[®] Shuttle, principal axe de développement, est dédiée au transport de passagers. Depuis son lancement, plus de 200 exemplaires ont été commercialisés dans 25 pays au 31 décembre 2021. Le Tracteur Autonom[®] Tract est quant à lui destiné au transport de biens. Engagée dans une démarche RSE ambitieuse, la Société mène une politique active en la matière comme l'illustre l'obtention de la certification ISO 9001 en septembre 2021. Les groupes Valeo et Keolis font partie des actionnaires historiques de NAVYA.

NAVYA est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (code ISIN : FR0013018041 - Navya).

Pour plus d'informations : www.navya.tech



Contacts

NAVYA

Responsable RSE, Marketing & Communication
Nathalie Marcy
nathalie.marcy@navya.tech
+33 (0)7 63 20 00 52

Direction Financière
Pierre Guibert
finance@navya.tech

NEGMA GROUP

Contact Presse

Victoria Andrianjafy
v.andrianjafy@negmagroup.com
+971 (0)4 3373035

NewCap

Relations Investisseurs
Thomas Grojean
Nicolas Fossiez
navya@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

NewCap

Relations Media
Nicolas Merigeau
navya@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 98

ANNEXE AU COMMUNIQUE DE PRESSE

Caractéristiques des OCABSA

Les OCABSA auront une valeur nominale de 2.500 euros chacune, souscrites dans leur intégralité par Negma Group au pair et auront une maturité de douze (12) mois. Les OCABSA ne porteront pas intérêt. Les OCABSA seront émises par tranches plafonnées de 2.500.000 euros chacune, pour un montant total de 36.000.000 d'euros.

Navya décidera de l'émission des tranches à tout moment étant précisé qu'une période de vingt-deux (22) jours de bourse devra s'écouler entre deux tranches, ce délai pouvant être prorogé de dix (10) jours de bourse si Negma Group ne parvient pas à céder les actions Navya sur le marché en raison d'une liquidité insuffisante.

La première tranche des OCABSA, composée de 1.000 OCABSA pour un montant total de 2.500.000 d'euros, sera souscrite immédiatement par Negma Group lors de la signature de l'emprunt obligataire. Par ailleurs, Navya va payer une commission d'engagement à Negma Group à hauteur de trois pour cent (3 %) du montant total de l'engagement de Negma Group, sous la forme de 432 OCA (sans BSA attachés), d'une valeur nominale chacune de 2.500 euros ; la moitié de ces OCA sera émise concomitamment au tirage de la première tranche d'OCABSA, le solde soit 216 OCA, sera émis lors du tirage de la deuxième tranche d'OCABSA.

Les OCABSA seront converties à tout moment par leur porteur en actions Navya sur la base d'un ratio de conversion correspondant à 94% du plus bas VWAP (cours moyen pondérés par les volumes de l'action) des dix (10) jours de bourse précédant la date de conversion. Les OCABSA ne font pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Euronext et par voie de conséquence ne seront pas cotées.

Le nombre de BSA à émettre lors de chaque tirage de tranche sera égal à 50% du montant du tirage, divisé par 115% du VWAP des quinze (15) jours de bourse précédant la demande d'émission de la tranche concernée.

Les BSA ne sont pas cessibles sans accord préalable de Navya, sauf aux affiliés de Negma Group. Ils ne font pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur un marché réglementé. Ils sont exerçables à tout moment à compter de la date d'émission et dans les 60 mois suivants leur émission. Le prix d'exercice des BSA sera de 115% du VWAP des quinze (15) jours de bourse précédant la demande d'émission de la tranche concernée.

Les valeurs mobilières dans le cadre de cette opération sont émises sur la base de la 20ème résolution de l'assemblée générale mixte du 17 juin 2022.

Cette émission ne donne pas lieu à l'émission d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des Marchés Financiers. Navya indique toutefois que toute émission d'OCABSA fera l'objet d'un prospectus si les actions résultant de la conversion des OCABSA, représentent, sur une période de 12 mois, plus de 20% du nombre d'actions Navya déjà admises à la négociation ; Navya anticipe que ce plafond pourrait être atteint dès cet automne, en fonction des tirages à venir.